CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100711** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE 04/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2010

Raison sociale : CABANIOLS TOP'ISOL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/04/2024

Capital : 30 000

14 RUE NICEPHORE NIEPCE
ZONE ARTISANALE DE MALAN
12510 OLEMPS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 519674188 RC

Siret : 519 674 188 00031

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 8306215

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.220079

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.220079

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 05 65 67 05 10 **Fax :**

Portable : 06 80 10 49 26

Responsabilité légale :
CABANIOLS FRANCIS PRÉSIDENT / CHARTIER MICKAËL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.topisol.fr

E-mail : compta.topisol@gmail.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 101 923 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	16	03/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100711** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE **04/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2010
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/04/2024
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 519674188 RC

Siret : **519 674 188 00031**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 8306215

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.220079

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.220079

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **CABANIOLS TOP'ISOL**

14 RUE NICEPHORE NIEPCE
ZONE ARTISANALE DE MALAN
12510 OLEMPS

Téléphone : 05 65 67 05 10 **Fax :**
Portable : 06 80 10 49 26

Site Internet : http://www.topisol.fr
E-mail : compta.topisol@gmail.com

Responsabilité légale :
CABANIOLS FRANCIS PRÉSIDENT / CHARTIER MICKAËL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/12/2024
o Isolation des combles perdus	03/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.